

en toute chose d'importance, il ne prend parti ni pour ni contre tel ou tel état, tel ou tel homme : il ne veut rien voir que les événements, leur enchaînement intime : montrer les rapports des causes et des effets, voilà, à son sens, la première, l'unique mission de l'historien. Son récit qui n'oublie rien est un modèle de simplicité, de clarté. Et pourtant avec tant de qualités précieuses, Polybe n'atteint pas le premier rang. Comme il conçoit son œuvre du côté pratique, il la conçoit de même, littérairement, avec une remarquable intelligence, mais avec l'intelligence toute seule. L'histoire est le combat de l'absolu et de la liberté, problème moral, s'il en fut jamais! Polybe la traite en problème de mécanique. Il n'a d'yeux que pour l'ensemble, dans la nature et dans la cité : les événements particuliers, les individus, si merveilleux qu'ils se montrent, ne sont rien pour lui que des *momens*, que des rouages perdus dans l'immense et artificielle machine qu'on nomme l'État. A cet égard il fut mieux doué qu'aucun autre pour retracer les destinées d'un peuple qui, comme celui de Rome, résolvait le problème unique d'une grandeur inouïe au dedans et au dehors, sans produire jamais un seul grand génie politique, dans le sens élevé du mot ; de ce peuple que nous avons vu construisant sur de simples et solides bases, avec une rigueur imperturbable et presque mathématique, l'édifice de ses succès! Mais dans toute histoire nationale passe le souffle de la liberté morale : ce souffle, Polybe ne l'a-t-il pas, à son dommage, méconnu? Toutes les questions où s'agitent le droit, l'honneur, la religion, il ne les voit que superficiellement, il les voit foncièrement mal. Convient-il de remonter à la genèse des choses? Il lui substitue des explications purement mécaniques ; c'est à désespérer

Grecs d'alors. Dans Plaute (*Ménechmes*, 248, cf. 235), *Messénion*, qui a couru toute la Méditerranée, s'écrie : « Pourquoi donc ne pas rentrer chez nous, à moins que nous ne voulions écrire l'histoire? »

[... *quin nos hinc domum  
Redimus, nisi si historiam scribituri sumus?*]

l'homme sérieux qui le lit. Est-il méthode politique plus absurde que d'aller faire sortir l'excellente constitution de Rome d'un habile mélange des éléments monarchique, aristocratique et démocratique ; que de faire sortir les succès de Rome de l'excellence de sa constitution? Sur les rapports généraux des choses, rien qu'un positivisme effrayant à force de sécheresse et de froideur : sur la religion, rien que l'infatuation irritante et que les dédains d'une fausse philosophie? Le style et le récit contrastent à dessein avec la manière habituelle des Grecs et leur prétention au beau langage : tout exact et précis qu'il est, Polybe est en même temps sans force et incolore, il s'égaré plus souvent que de raison dans les digressions polémiques, ou dans les détails complaisants de sa vie personnelle ; il tourne alors aux simples *mémoires*, à tort presque toujours, dans son propre intérêt. On sent d'ailleurs dans tout son livre comme un courant d'opposition. Écrivant surtout pour les Romains, et n'ayant parmi eux qu'un cercle étroit d'auditeurs qui le pussent comprendre, il se sentait étranger dans Rome, quoi qu'il pût faire : pour ses compatriotes il restait un apostat : avec sa vaste intelligence des choses il voulait appartenir à l'avenir plutôt qu'au présent. De là cette teinte de morosité, de là cet accent amer dans sa polémique contre les historiens grecs, fugitifs comme lui ou vendus, et contre les historiens sans critique de Rome : il leur cherche mesquinement querelle, et délaissant alors la gravité du genre, il prend le ton du journaliste. Écrivain sans charme, au résumé : mais si la vérité, si la sincérité valent plus que l'ornement et l'art, convenons qu'il n'est point d'auteur ancien à qui nous devions un enseignement plus solide. Son livre me rappelle les soleils de nos pays [du Nord] : au début, les nuages s'élèvent et disparaissent à l'horizon des guerres du Samnium et de Pyrrhus : à la fin, le crépuscule redescend, plus triste, s'il se peut, que la veille.

A côté de cet effort grandiose, et de cette large concep-

Les chroniqueurs  
à Rome.

151 av. J.-C.

142.

146.

133.

129. 122.

155.

94.

105.

tion de l'histoire de Rome, quel contraste nous offre la littérature indigène contemporaine ! Au début de la période actuelle nous rencontrons encore plusieurs chroniques en langue grecque, celle d'Aulus Postumius (consul en 603), dont nous avons dit un mot déjà (IV, p. 274), toute viciée par l'esprit de convention ; celle de *Gaius Acilius* (mort très-âgé vers 612)<sup>1</sup>. Mais bientôt, soit entraînement du patriotisme catonien, soit imitation des manières élégantes du beau monde des Scipions, la langue latine prit le dessus complètement : c'est à peine si parmi les écrits historiques nouveaux, il s'en présente un ou deux rédigés en grec<sup>2</sup>. Les chroniqueurs hellénistes de l'ancien temps sont traduits en latin, et très-probablement circulent de préférence sous cette forme récente. Malheureusement, si nous laissons de côté cette question de l'emploi de l'idiôme national, nous n'avons rien à louer chez les chroniqueurs latins. Ils sont nombreux pourtant, et chargés de détails : citons *Lucius Cassius Hemina* (vers 608), *Lucius Calpurnius Pison* (consul en 624), *Gaius Sempronius Tuditanus* (consul en 625), *Gaius Fannius* (consul en 632)<sup>3</sup>. Ajoutons à ces

<sup>1</sup> [*G. Acilius Glabrio*, qui servit d'interprète à l'ambassade athénienne de 599, où figura Carnéades. Cicéron (*de offic.* 3, 22) et Plutarque (*Romul.* 21) le citent. Il paraît que son livre avait été traduit en latin par un certain Claudius, sous le titre d'*Annales Acilianæ* (T. Liv. 25, 39. 35, 14).]

<sup>2</sup> [Il est une exception, la seule, à ma connaissance. J'entends parler de l'histoire (en grec) de *Gnœus Aufidius*, qui florissait vers l'an 660, au temps de l'enfance de Cicéron (*Tuscul.* 5, 38, 112). Quant aux mémoires de Publius Rutilius Rufus (consul en 649), on ne pourrait les invoquer ici : leur auteur les a écrits, durant son exil, à Smyrne.]

<sup>3</sup> [*L. Cassius Hemina*, contemporain de la chute de Carthage et de Numance, souvent cité par les grammairiens *Nonius*, *Priscianus*, *Servius*. Pline dit qu'il recourut aux sources anciennes (*autor ex antiquis*, *Hist. nat.* XIII, 13, 29). — *L. Calpurnius Piso Frugi*, l'antagoniste des Gracques et l'auteur de la loi *Calpurnia de repetundis* (V, p. 6). Son style était maigre (Cic. *Brut.* 27). — C'est *Tuditanus* qui, étant consul, alla faire la guerre en Illyrie, pour éviter les difficultés de la situation, au milieu des discordes des Gracques (V, p. 46). Cicéron vante ses discours et son livre historique (*Brut.* 25). — *C. Fannius Strabo*, le gendre de *Lælius*, l'un des interlocuteurs du *de Republ.* et du *de Amicitia* de Cicéron, qui dit de son style : « *Neque*

travaux la rédaction des annales officielles de la ville, dressées en quatre-vingts livres, par les soins du grand pontife Publius Mucius Scævola, consul en 624, et non moins fameux par sa science juridique<sup>1</sup>. Par cette publication qui fait époque, Scævola achève et ferme les grandes annales de Rome : après lui, s'arrêtent les notices sacerdotales, ou, du moins, alors que les chroniques particulières vont partout se multipliant, le livre pontifical a perdu désormais son importance littéraire. Mais toutes ces annales, qu'elles s'annonçassent comme officielles ou privées, n'étaient autre chose que de pures compilations, grossies de tous les matériaux contemporains, historiques ou quasi-historiques : exactes et sincères autant que faire se pouvait, elles allaient d'autant moins puiser aux sources, et de la forme elles n'avaient souci. Quoi qu'il en soit, comme, jusque dans la chronique, la poésie touche à la vérité, il y aurait injustice grande à imputer à crime à Nævius ou à Fabius Pictor d'avoir suivi la même route qu'Hécatee (II, p. 304), ou que Saxon le Grammairien<sup>2</sup>. Mais ce fut aussi mettre à rude épreuve la patience du lecteur, que de vouloir plus tard bâtir des châteaux avec ces nuages en l'air. Il n'y eut point de si profonde lacune dans la tradition qu'on ne tentât de la combler follement et en se jouant sous de plats mensonges, galamment raffinés et polis. Les chroniqueurs enfilent sans scrupule les éclipses du soleil, les chiffres du cens, les tableaux généalogiques, les triomphes, remontant de l'année courante à l'an 4 de Rome : ils vous donnent à lire l'an, le mois et le jour de l'apothéose de Romulus : ils vous racontent que le roi Servius Tullius a triomphé sur les Étrusques, une pre-

*nimis infans, neque perfecte diserta.* » Brutus abrégé son histoire, et Salluste en loue la sincérité.]

<sup>1</sup> [Il s'agit ici du Scævola qui périt dans les proscriptions de Sylla (V, pp. 319, 333 : Cic. *de Off.* 3, 15 ; *de Orat.* 1, 39 ; *Brut.* 89), et dont Cicéron avait suivi les leçons.]

<sup>2</sup> [L'historien légendaire des peuples scandinaves, qui écrivait au XII<sup>e</sup> siècle de notre ère.]

138 av. J.-C.

754.

571 av. J.-C.  
567.

mière fois, le 25 novembre 483, une seconde fois le 25 mai 487. Ils vous disent ailleurs, en cela d'accord avec eux-mêmes, qu'on montrait aux bonnes gens, dans l'arsenal romain, l'embarcation sur laquelle Enée était venu d'Ilion dans le Latium. La *Truie* même qui l'avait guidé, ils vous l'auraient fait voir conservée dans la saumure, dans le temple de Vesta! Tous ces bons chroniqueurs, à leur talent de mentir veulent joindre l'exactitude fastidieuse des archivistes : mais, comme ils rejettent bien loin les vrais éléments de la poésie et de l'histoire, ils n'ont plus sous la main que les énormes platitudes dont ils chargent leur canevas. Nous lisons dans Pison, par exemple, que Romulus s'abstenait de boire lorsqu'il devait y avoir conseil le lendemain; qu'en livrant la citadelle de Rome aux Sabins, *Tarpéia* obéissait à l'amour de la patrie, et qu'elle voulait dérober à l'ennemi ses boucliers<sup>1</sup>. Comment s'étonner, après cela, du jugement sévère des contemporains à l'endroit de pareilles œuvres? « Ce n'est pas là l'histoire, » se sont-ils écriés, « ce n'est que contes d'enfants! » Que j'aime bien mieux d'autres et rares écrits du même siècle, sur les événements de la veille et sur ceux du jour, l'*Histoire des guerres d'Hannibal*, par *Lucius Cælius Antipater* (vers 633)<sup>2</sup>, et l'*Histoire de mon temps*, par *Publius Sempronius Asellio*<sup>3</sup>, un peu plus jeune que ce dernier! Ici du moins se rencontraient avec des documents précieux, le sens exact de la vérité : chez Antipater même le récit n'était point sans énergie, quoique sentant son terroir. Mais, à en croire les jugements des critiques, et aussi les fragments qui nous restent, nul de ces livres n'approcha des *Origines* de Caton l'ancien, de

<sup>1</sup> [V. Tite Liv. I, 11.]

<sup>2</sup> [Orateur et juriste (*de Orat.* 2, 12; *de Legib.* 1, 2; *Brut.* 26). Remarquable par son style orné et véhément. L'empereur Hadrien le préférait à Salluste (Spartianus, *Hadrian.* 16): *certus Romanæ historiæ auctor*, dit Val. Max. (1, 7)]

<sup>3</sup> [Tribun militaire devant Numance : on croit que son livre était intitulé *Libri rerum gestarum* (A. Gell. 3, 21. 1, 13. 4, 9. 13, 3, 21).]

cette composition si forte dans la forme, si neuve dans le fond, et qui, hélas! ne fit école ni chez les historiens ni chez les politiques (IV, pp. 253, 257).

Enfin, un dernier genre se produisit, qui fut fécond. Genre secondaire, tout individuel et éphémère, mais touchant encore à l'histoire, je veux parler des *mémoires*, des *lettres missives* et des *harangues*. Déjà les principaux hommes d'État de Rome aimaient à écrire leurs souvenirs : citons Marcus Scæurus (consul en 639), Publius Rufus (consul en 649), Quintus Catulus (consul en 652), et jusqu'au régent de Rome, Sylla<sup>1</sup>. Mais ces productions diverses, en dehors des matériaux précieux qu'elles contenaient, semblent n'avoir en rien influé sur la littérature. Autrement en fut-il des *lettres* de Cornélie, mère des Gracques, aussi remarquables par la pureté exemplaire du langage, que par la hauteur des idées : elles forment la première correspondance qui ait été publiée dans Rome, et la première œuvre littéraire sortie des mains d'une dame romaine<sup>2</sup>. Quant aux *harangues*, elles conservent les caractères de l'éloquence catonienne : les *plaidoyers* des avocats n'appartiennent point encore au domaine des belles-lettres; et ce ne sont à vrai dire que des pamphlets politiques qui circulent sous le titre de *discours*. Toutefois, pendant le mouvement révolutionnaire, la *brochure* croit en étendue et en importance, et parmi d'innombrables et éphémères produits, il s'en trouve quelques-uns, qui, semblables aux *Philippiques* de Démosthènes ou aux pam-

Mémoires  
et harangues.

115 av. J.-C.  
105. 102.

<sup>1</sup> [Ces trois noms reviennent souvent au cours des guerres de Jugurtha et des discordes civiles. Cicéron classe Scæurus, l'aristocrate, parmi les orateurs *stoïques*. Il écrivit *trois Livres sur sa vie* (VI, p. 87). — Les harangues de Rufus étaient dans le genre sévère (*tristi ac severo genere*, v. le *Brut.* 29). On a conservé les titres de sept d'entre elles. Ses mémoires sont de même perdus. — Il ne nous est rien resté non plus de Catulus, le collègue de Marius à Verceil, et de son livre de *Consulatu suo et rebus gestis*. Il écrivait purement (*Cic. de Orat.* 3, 8; *Brut.* 35). V. *suprà*, p. 94, l'épigramme sur Roscius, et p. 101. — Sur les *Mém.* de Sylla, V, pp. 291, 401.]

<sup>2</sup> [V. V, pp. 41 et 51, deux citations des *Lettres* de Cornélie, malheureusement perdues.]

phlets de *Courier*, empruntent le succès à la haute position de leurs auteurs, ou se font leur place et durent par leur seul mérite. Faut-il rappeler les *discours politiques* de Gaius Lælius et de Scipion Émilien, ces modèles de latinité parfaite, et du plus noble patriotisme<sup>1</sup>; et les pétilllements piquants de l'éloquence de Gaius Titius, ces peintures si vives du temps et des localités, ce portrait, qu'on n'a point oublié, des sénateurs faisant office de jurés? Que d'emprunts la comédie nationale a pu faire à Titius<sup>2</sup>? Mais citons avant toutes les autres les harangues nombreuses de Gaius Gracchus, et ses périodes enflammées reflétant comme dans un miroir fidèle la passion profonde, les nobles aspirations, et les fatales destinées de ce haut génie<sup>3</sup>!

Les sciences.  
154 av. J.-C.

Passons à la littérature scientifique. — Le juriste *Marcus Brutus* publie vers l'an 600 un recueil d'avis et consultations<sup>4</sup>. Tentative remarquable, en ce qu'elle introduit à Rome la forme du dialogue, usitée chez les Grecs, quand ils traitent des matières scientifiques. Les interlocuteurs, le temps, le lieu, tout y est disposé comme en une mise en scène, et l'œuvre y revêt une allure tout à la fois artistique et dramatique. Mais les savants qui viennent après Brutus, Stilo, le philologue et le grand jurisconsulte Scævola, tout les

<sup>1</sup> [De Lælius il ne reste guère que les titres de quelques-uns de ses discours : de Scipion Émilien il nous reste trois ou quatre fragments un peu considérables et fort curieux, conservés par un scholiaste de Cicéron (*ad orat. pro Milone*, 7, 2), par Aul. Gelle (V, 19; VII, 11) et par Macrobe (*Saturn.* 2, 40). — M. Egger les a aussi donnés, p. 177 et s. — Cf. A. Pierron, *Hist. de la Litt. rom.*, qui les traduit, pp. 192 et s.]

<sup>2</sup> [G. Titius était chevalier. Il est cité par Cic. (*Brut.* 45) et par Macrobe (2, 9, 12). V. *suprà*, p. 39.]

<sup>3</sup> [V. V, p. 51. — Egger, *loc. cit.* p. 181. — Cf. Plutarch. (*Tib. Gracchus*, 2).]

<sup>4</sup> [*M. Junius Brutus*, dont Pomponius fait l'un des fondateurs du droit civil à Rome. « *Post hos fuerunt P. Mucius et Manilius et Brutus qui fundaverunt jus civile* » (*Dig.* 1, tit. 2, s. 39). Il laissa trois livres de *jure civili* (*de Orat.* 2, 55). Il est une grave autorité pour Cic. (*de fin.* 1, 4; *ad famil.* 7, 22. Cf. *Dig.* 7, tit. 1, s. 63. *proem.*). On lui reprochait d'avoir publié ses *responsa* avec les noms des parties consultantes.]

premiers, se hâtent de délaissier une méthode plus ornée de poésie qu'elle n'est pratique, soit qu'ils traitent des sujets qui se rattachent à la culture générale, soit qu'ils écrivent sur des sujets tout spéciaux. Dans ce prompt abandon des liens de la forme artistique, on pressent la valeur de la science accrue pour elle-même, et l'intérêt croissant qu'elle excite. En ce qui touche les humanités, la grammaire, ou plutôt la philologie, la rhétorique et la philosophie, nous avons dit ce que nous avons à dire (pp. 69 et suiv.) : comme elles constituent désormais un des éléments essentiels de la culture commune dans Rome, elles commencent à se séparer des sciences spéciales proprement dites. Dans les lettres, la philologie latine est en pleine floraison : elle tient par des liens étroits à la littérature, à la philologie grecques, qui depuis longtemps ont leurs lois assurées et délimitées. Nous avons aussi fait voir que dès le début du vi<sup>e</sup> siècle, les épiques latins ont leurs *Diascévastes* et leurs *Scholiastes* (p. 69); que ce n'est pas seulement dans le cercle des Scipions qu'on raffine sur la correction, et que plusieurs des poètes en renom, Accius, Lucilius et d'autres, visent à régler l'orthographe et la syntaxe. Vers la même époque, et parmi ceux qui cultivent l'histoire, on pourrait signaler quelques essais de *philologie réelle*<sup>1</sup> : mais dans cette branche nouvelle, les maladroits annalistes d'alors ne réussirent pas mieux qu'en écrivant l'histoire. On cite le travail de Hemina « *sur les censeurs* »; celui de Tuditanus « *sur les magistrats* ». Un livre plus intéressant « *sur les fonctions publiques* » sortit de la plume de *Marcus Junius*, l'ami de Gaius Gracchus : le premier il appela l'étude des *antiquités* au secours des tentatives politiques du jour<sup>2</sup>. Le tragique Accius, dans

La philologie.

<sup>1</sup> [Étude des *Antiquités historiques*.]

<sup>2</sup> Soutenir, par exemple, comme il le fit, que du temps des rois les questeurs étaient élus non par ceux-ci, mais par le peuple, c'était soutenir un fait manifestement faux et portant avec soi le cachet du parti.

ses *Didascalies* métriques [*Libri didascalion*], avait à son tour esquissé une sorte d'histoire du drame latin. Mais tous les travaux scientifiques sur la langue nationale s'inspirent encore du pur dilettantisme, et nous rappellent, à nous Allemands, la *littérature de l'orthographe* des temps de *Bodmer* et de *Klopstock*<sup>1</sup>; et quant aux productions des antiquaires, il convient aussi de leur assigner la plus modeste place. Vint *Lucius Ælius Stilo*. Pour lui (p. 70), disciple fidèle des érudits de l'école alexandrine, il traita *ex professo* la langue et les antiquités (vers 650). On le voit remonter aux plus anciens monuments de l'idiôme romain, commenter les *Litanies* des Saliens, et le *Droit civil* de Rome [les XII Tables]. Il se livre à de studieuses recherches sur la comédie, au VI<sup>e</sup> siècle, et dresse une liste critique des pièces authentiques de Plaute. Comme les Grecs, ses maîtres, il poursuit la genèse historique de tous les faits de la vie romaine, et du commerce qu'elle suscite et entretient; il veut pour chacun de ces faits donner le nom de « l'inventeur » : il fait entrer dans le cadre de ses études l'immense amas des traditions annalistiques. Son succès fut grand parmi ses contemporains : les poètes, les historiens les plus importants lui dédièrent leurs livres, *Lucile* ses *Satires*, *Antipater* ses *Annales* : véritable père de la philologie romaine, il en fonda et délimita la science, en même temps qu'il laissait à *Varron*, son grand disciple, la suite de ses travaux d'érudition grammaticale et historique.

La rhétorique.

La rhétorique latine, on le conçoit, demeure bien en arrière des genres littéraires qui précèdent. Il ne saurait être question ici que de *manuels* ou d'*exercices* sur le modèle des *Traité*s grecs d'*Hermagoras*<sup>2</sup> ou de ses confrères : les besoins

<sup>1</sup> [Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Bodmer, suisse de naissance, professeur d'histoire, contribua avec Gottsched, Breitinger et autres, à l'avancement de la philologie allemande. Il encouragea l'auteur de la *Messiede*, qui écrivit, lui aussi, sur la grammaire. Nul ne lit aujourd'hui la *Noachide* et les autres œuvres poétiques de Bodmer.]

<sup>2</sup> [Hermagoras, de *Tennos*, contemporain de Cicéron et de Pompée,

réels de l'art, mais aussi la vanité et l'amour du gain, suscitèrent les maîtres en foule<sup>1</sup>. Nous ne parlerons que d'une œuvre, celle d'un inconnu, qui selon la mode d'alors (p. 72) enseignait à la fois la littérature et la rhétorique latines, écrivant sur l'une et sur l'autre. Il nous est resté de lui un *traité* composé, je crois au temps de la dictature de *Sylla*<sup>2</sup>; œuvre remarquable, d'une exacte, sûre et claire méthode, remarquable aussi par une certaine indépendance d'allure à l'égard des Grecs. Quoiqu'au fond il les suive pas à pas, il ne laisse pas que d'écarter et rejeter, même avec vivacité, « tout ce bagage inutile qu'ils « étalent, uniquement pour exagérer les difficultés de la « science ! » » Il blâme amèrement cette dialectique habile à fendre un cheveu, « cette science bavarde de la non-éloquence. » Tout maître complet qu'il est dans son art, il craint d'avoir parlé quelquefois de façon équivoque, et finit par ne pas dire son nom, évitant avec soin d'ailleurs et presque partout d'avoir recours à la terminologie hellénique; conseillant à son élève de se garder de l'abus de l'école; confessant cette règle d'or, que ce que le professeur doit montrer avant tout, c'est à marcher seul; soutenant avec grand sérieux que l'école est l'accessoire, que la vie est la chose principale; mettant à côté des préceptes une suite d'exemples qu'il choisit lui-même, et qui nous rendent comme l'écho des plaidoieries célèbres des avocats romains qu'a entendues la dernière génération. Nous avons vu comment (p. 73) l'opposition qui lutta contre les excès de l'hellénisme, s'élevait de même

appartenait à l'école rhodienne. Cicéron et Quintilien le citent comme un maître.]

<sup>1</sup> [... *Spe quæstus aut gloria commoti venimus ad scribendum...* (*Rhet. ad Herenn. 1*).]

<sup>2</sup> [*Rhetoricorum ad G. Herennium libri*, attribués à tort à Cicéron et publiés dans toutes les éditions complètes de ses œuvres.]

<sup>3</sup> [*Quas ob res illa, quæ Græci scriptores inanis arrogantia causa sibi assumerunt, reliquimus. Nam illi, ne parum multa scire viderentur, ea conquisierunt quæ nihil attinebant, ut ars difficilior cognitu putaretur* (*Rhet. ad Her. 1*).]

contre la création de la rhétorique dite latine : l'opposition se continue, après que celle-ci a conquis sa place ; et l'éloquence romaine, si on la compare à la théorie et à la pratique grecques contemporaines, y gagne singulièrement en dignité et en utilité vraie.

La philosophie.

La philosophie n'est point encore entrée dans la littérature. Les besoins moraux d'une école nationale ne se faisaient point sentir ; et nulle cause venue du dehors ne poussait les Latins à écrire sur ces matières. On ne saurait même sûrement assigner à cette période quelques rares traductions des *Manuels* grecs les plus populaires : quiconque s'occupait de philosophie, lisait et disputait en grec.

Les sciences spéciales.

Dans les sciences spéciales, l'activité des études est minime. Tout bon laboureur, tout bon cultivateur qu'on fût à Rome, le sol n'y était point propice aux études physiques et mathématiques. Ce dédain de la théorie scientifique se manifeste par ses résultats. Voyez combien infime est la condition de l'art médical, et de la plupart des sciences militaires. Seule la jurisprudence fleurit. Impossible d'exposer la chronologie de son progrès interne : disons en gros que le *droit sacré* [*jus sacrale*] tombe en désuétude, et qu'à la fin de la période il n'est plus à Rome que ce qu'est chez nous le *droit canon* : en revanche l'idée juridique se formule plus profonde et plus nette tous les jours. Au temps des XII Tables, on ne connaissait que les symboles extérieurs : on ne leur avait point encore substitué les éléments intimes et caractéristiques : on ignorait, par exemple, la notion complexe de *l'imputabilité intentionnelle* ou *sans intention*, la notion de la *possession*, à laquelle est due tout d'abord la protection de la loi [*interdictum*]<sup>1</sup>. Au temps de Cicéron la science a marché ; et son progrès réel date sans doute du VII<sup>e</sup> siècle. Bien des

<sup>1</sup> [« *Possessor ante omnia restituendus* » disait et dit encore l'adage de droit.]

fois nous avons vu la politique réagir sur la jurisprudence, influence qui fut loin d'être toujours salutaire. Par exemple, la création de la juridiction *centumvirale*, en matière de *succession* (V, p. 376), mit les fortunes dans la main d'un collège de justice, qui statuant comme les jurys criminels, comme eux aussi, au lieu d'appliquer la loi, en vint bientôt à se mettre au-dessus d'elle, et obéissant à la soi-disant équité, mina profondément l'édifice des institutions juridiques : citons entre autres la règle insensée qui s'établit dans la pratique, et suivant laquelle tout parent, omis par le testateur, a droit de demander l'annulation du testament en justice, le juge décidant *ex arbitrio*<sup>1</sup>.

Sur la littérature juridique, nous sommes mieux renseignés. Elle s'était autrefois restreinte aux *formulaire*s et aux *vocabulaire*s : aujourd'hui on rencontre des *recueils de consultations*, assez semblables à nos recueils jurisprudentiels modernes. Ces consultations [*responsa*], depuis longtemps, on ne les demandait plus aux seuls membres du collège des pontifes. Quiconque recevait gens venant le questionner, leur répondait dans sa maison ou au Forum : de là des conclusions, des discussions rationnellement motivées, et se rattachant aux controverses courantes dans la science : au commencement du siècle on les couche déjà par écrit et on les rassemble. *Caton le jeune* († v. 600) et Marcus Brutus, son contemporain, les premiers, rangèrent et publièrent leurs avis par ordre de matières<sup>2</sup>. De là à l'exposition scientifique et systématique du droit civil, il n'y avait qu'un pas. Elle eut pour

154 av. J.-C.

<sup>1</sup> [M. Mommsen fait allusion à la *querela inofficiosi testamenti*. — *Instit.* 2, tit. 18. — *Dig.* 5, tit. 2. *De inoff. testam.*]

<sup>2</sup> [Il s'agit ici de M. Porcius Cato Licinianus, fils du Censeur, gendre de Paul-Émile, et l'auteur de la fameuse règle de droit catonienne « *quod initio non valet, id tractu temporis non potest convalescere* » (*Dig.* 50, tit. 16, s. 98 § 1). — Quant à M. Brutus, V. sup. — Le livre de Caton paraît s'être intitulé *de Juris disciplina* (Gell. 13, 20) : celui de Brutus, *de Jure civili* (Cic. *pro Cluent.* 51; *de Orat.* 2, 55). Mais ce n'était là que des recueils de consultations : V. Cic. *de Orat.* 2, 33.]